
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sur le territoire de Médoc Estuaire

Juin 2021



 30 rue Paul Bert 33 000 Bordeaux

 Tel : 05 57 95 60 52

 Mail : v.desvalois@verdicite.fr

Table des matières

1	Qu'est-ce qu'un PLPDMA ?	3
2	Gouvernance du PLPDMA	5
3	Synthèse du diagnostic territorial	6
3.1	Présentation de la Communauté de Communes Médoc Estuaire	6
3.2	Une occupation du territoire homogène et attractive.....	6
3.3	Des gisements d'évitement potentiel identifiés dans les DMA	7
3.4	Un début de dynamique à développer.....	7
4	Les objectifs stratégiques de Médoc Estuaire.....	8
5	Participation des acteurs à l'élaboration du programme	9
6	Les fiches actions.....	12
6.1	Des propositions aux fiches actions	12
6.2	Comment lire une fiche action ?	14
6.3	Synthèse des objectifs de réduction et des moyens humains alloués au PLPDMA de Médoc Estuaire.....	26
7	Mise en œuvre du PLPDMA.....	28
8	Consultation publique	28

1 Qu'est-ce qu'un PLPDMA ?

Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) consiste en la mise en œuvre, par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés (DMA).

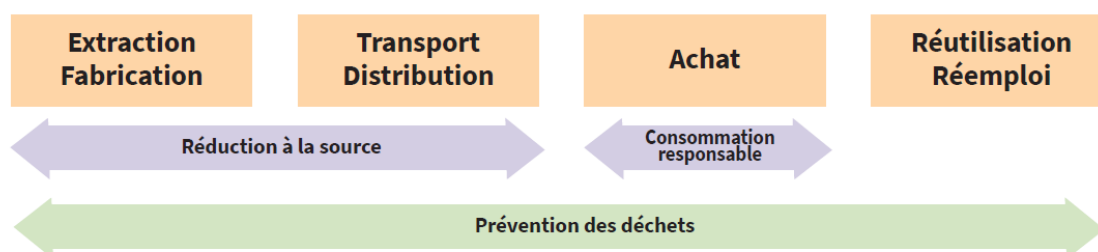
Les PLPDMA permettent ainsi de :

- Territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets ;
- Définir les actions à mettre en œuvre pour les atteindre

Leur élaboration est obligatoire depuis le 1er janvier 2012.

La prévention de la production des déchets peut être définie comme l'ensemble des mesures et des actions permettant d'éviter le passage du statut de « produit » à celui de « déchet ». Ces actions, qui se situent notamment au niveau de la conception, de la production et de l'utilisation du produit visent à :

- Réduire les quantités de déchets produits
- Et/ou réduire leur nocivité
- Et/ou améliorer leur caractère valorisable, dans une logique de préservation des ressources



Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire

La Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTCEV, 2015) a réaffirmé la priorité qu'est la prévention des déchets pour favoriser la mise en place d'une économie circulaire. Dans cette optique, un programme national de prévention des déchets a défini un objectif national de -10% des Déchets Ménagers Assimilés (DMA) sur le territoire national entre 2010 et 2020. Cet objectif a d'ailleurs été porté à -15% à horizon 2030 par la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) n°2020-105 du 10 février 2020.

Cet objectif s'est accompagné d'une obligation pour « *les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des DMA de définir un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.* ». Le décret du 10 juin 2015 précise le contenu et les modalités d'élaboration de ces derniers.

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Communauté de Communes Médoci Estuaire s'inscrit dans cette démarche, et vient structurer et consolider des actions de prévention déjà à l'œuvre sur le territoire.

La Communauté de Communes Médoci Estuaire s'est donc engagée à mettre en place un PLPDMA sur une durée de 6 ans (2020-2026) :

- | | |
|--|--------------------------|
| • Lancement du projet PLPDMA : | Mai 2020 |
| • Réalisation du diagnostic du territoire : | Juin-Novembre 2020 |
| • Concertation avec les acteurs et définition du programme : | Décembre 2020 – Mai 2021 |
| • Consultation du public : | Juillet-Août 2021 |
| • Validation du PLPDMA : | Septembre 2021 |
| • Mise en œuvre du PLPDMA : | Octobre 2021 – Fin 2026* |

*Une revue du PLPDMA est prévue chaque année durant les 6 ans.

2 Gouvernance du PLPDMA

La collectivité s'est organisée autour d'instances de réflexion et de validation pour mener à bien ce programme. En effet, l'une des clefs de la réussite d'un PLPDMA est le portage du projet en s'appuyant sur des instances référentes qui sauront assurer sa gouvernance sur toute la durée du programme :

- La **Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)** : elle réunit l'équipe projet ainsi que des représentants des différentes communes, différents services de la CC et différentes associations du territoire. La CCES a pour mission de rendre un avis sur le projet de PLPDMA, ainsi que sur le bilan qui lui sera restitué chaque année. Fin 2026, elle aura la charge d'évaluer ce programme. La CCES de la Communauté de Communes est composée d'élus des différentes communes, de l'animatrice du PLPDMA, de représentants des services (Point Info Tourisme, service déchets, service communication, service eau et assainissement, service maintenance et service enfance et jeunesse), d'institutions publiques (Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA), la Chambre d'Agriculture de la Gironde et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)) et d'associations (Zéro Waste Bordeaux).
- **Une animatrice du PLPDMA** au sein de Médoc Estuaire qui a coconstruit le programme et qui coordonne toutes les instances liées au programme. Elle a également la charge d'assurer la mise en œuvre, le suivi et le reporting des actions.
- **Un assistant à maîtrise d'ouvrage** (le bureau d'études **VerdiCité**, spécialisé dans la gestion et prévention des déchets), qui a accompagné la CCME dans la construction du PLPDMA. Verdicité a réalisé le diagnostic territorial, a animé les ateliers de co-construction et aidé la CCME dans la rédaction des fiches-actions ainsi que dans la rédaction du programme.

3 Synthèse du diagnostic territorial

Le diagnostic territorial a pour objectif de présenter et partager l'ensemble des données du territoire en identifiant les leviers et freins afin de concevoir un programme de prévention des déchets le plus pertinent possible et le mieux adapté. Ce travail complet a été réalisé par la CCME en 2020/2021, seule une synthèse des éléments saillants est proposée ici.

3.1 Présentation de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

La Communauté de Communes Médoc Estuaire compte 28 460 habitants répartis sur 10 communes. Depuis sa création en 2002, elle exerce les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

Son territoire s'étend sur 174,51 km² et se caractérise par une façade estuarienne, un terroir viticole prestigieux ainsi qu'une forêt importante.

La CC Médoc Estuaire a souhaité s'engager dans la mise en place d'un programme local de prévention des déchets. L'année de référence retenue pour le projet est celle de 2019. Le projet concerne les déchets des ménages ainsi que ceux des entreprises, assimilés aux ménages.



3.2 Une occupation du territoire homogène et attractive

- Le territoire connaît une **forte croissance de sa population** depuis plusieurs années : + 21 % de 2007 à 2017.
- Globalement, **la population de la CC Médoc Estuaire est jeune**, avec une proportion importante des 0-14 ans et des 30-44 ans. Le foyer type est composé d'un couple sans enfant (32% des ménages) ou d'un couple avec enfants (39 % des ménages). Ceci met en évidence l'importance d'intégrer **les établissements scolaires** dans le programme de prévention à travers des actions qu'ils pourraient porter eux-mêmes ou comme relai d'informations auprès des enfants, futurs consommateurs et vecteurs d'information vers leurs parents.
- L'habitat est composé à **94 % de maisons et à 92 % de résidences principales**. Ce territoire est propice à la **promotion et/ou sensibilisation du compostage** des déchets alimentaires et déchets verts.
- On note que **78 % des résidences principales sont occupées par des propriétaires**. Ceci traduit une **population sédentaire** favorable à un attachement du territoire. Dans le cadre de la mise en place d'actions de prévention, la part de la population sédentaire peut s'avérer plus facile à sensibiliser car attachée à son lieu de vie. Cela facilite aussi la dissémination d'informations.
- Le **taux d'activité est élevé (79%)** et témoigne d'une **attractivité** et d'un tissu économique dynamique présent sur le territoire. Les professions intermédiaires sont la CSP la plus représentée dans la population.

3.3 Des gisements d'évitement potentiel identifiés dans les DMA

Les gisements d'évitement de déchets sont l'ensemble des produits, matériaux et substances qui peuvent faire l'objet d'actions préventives sur l'ensemble de la chaîne allant de la production à la consommation. Le potentiel de réduction représente la part du gisement d'évitement sur laquelle on fixe un objectif réaliste de réduction des déchets au travers d'actions de prévention.

- La production de déchets ménagers et assimilés en 2019 représente **24 795 tonnes soit 867 kg/hab.**, 63% de ce gisement provient des déchets gérés en **déchèteries** (déchets verts et tout-venant entre autres).
- Les **principaux gisements** d'évitement identifiés sont :
 - Les **emballages** (verre, plastique, papier, cartons) : **123,4 kg/hab/an, soit 14 % du gisement total.** Ce gisement peut faire l'objet d'actions de sensibilisation à l'éco-consommation.
 - **Les restes alimentaires et produits de jardin : 253.7 kg/hab/an, soit 29% du gisement total.** Ce gisement est concerné par deux actions emblématiques : le compostage et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ces 2 gisements correspondent à 377 kg/hab/an et 43% du gisement total.

3.4 Un début de dynamique à développer

- La **mobilisation des acteurs du territoire** est primordiale dans l'élaboration d'un PLPDMA. Elle a démarré dès le diagnostic par le recensement des actions déjà mises en place et des acteurs existants et potentiels, au travers d'une enquête auprès des 10 communes et d'entretiens téléphoniques avec des communes et des acteurs importants du territoire (entreprises, associations, collège...).
- Cet inventaire met en évidence une dynamique territoriale démarrée mais à développer. De nombreuses initiatives sont déjà portées par différentes structures.
- Ressortent 3 types d'acteurs : le tissu associatif, les collectivités et le milieu scolaire. Ces acteurs déjà impliqués seront les futurs piliers de la prévention sur le territoire.

4 Les objectifs stratégiques de Médoc Estuaire

A partir du diagnostic, la CCES a défini la stratégie du territoire. Le programme local de prévention de la CC Médoc Estuaire reprendra 6 axes stratégiques du Programme National de Prévention (PNP) :

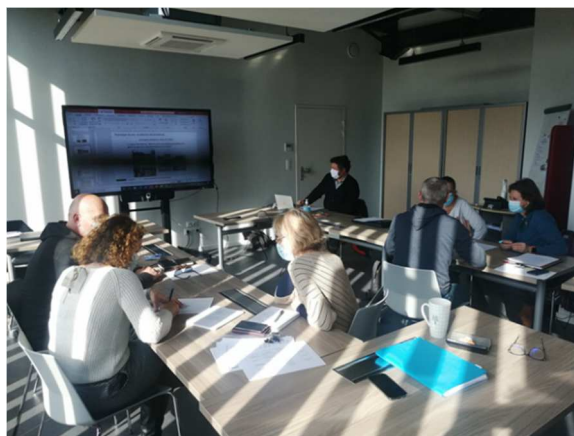
- **Développer et promouvoir l'éco-exemplarité** : la CCME se doit d'être exemplaire en termes de prévention. Des actions seront donc menées en interne.
- **Sensibiliser à la prévention des déchets** : indispensable à tout programme local de prévention, la sensibilisation vise à diffuser le message de la prévention auprès des différents publics : scolaires, grand public, acteurs relais...
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire** : la CC Médoc estuaire souhaite renforcer sa campagne de lutte contre le gaspillage alimentaire, en sensibilisant les acteurs des restaurations collectives.
- **Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets** : les biodéchets représentent la part la plus importante des déchets évitables du territoire. Pour les éviter, des actions de broyage et de compostage sont à développer.
- **Augmenter la durée de vie des produits** : la collectivité souhaite s'inscrire dans une dynamique de réutilisation et de réparation des objets. Pour cela elle a décidé de s'appuyer sur des acteurs locaux.
- **Mettre en place et renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable** : la consommation responsable est un mode de consommation durable qui vise à mieux satisfaire les besoins des citoyens – consommateurs, grâce à des biens et services plus économes en ressources, moins polluants et contribuant au progrès social. Cet axe concerne des actions emblématiques de prévention des déchets liés à la consommation : Stop-pub, produits alternatifs aux produits jetables.

5 Participation des acteurs à l'élaboration du programme

Afin d'atteindre les objectifs de réduction fixés par le PLPDMA de la CC Médoc Estuaire, une mobilisation des acteurs du territoire en complément de la mobilisation interne des services est nécessaire. **La clef de la réussite d'un programme de prévention repose en effet sur la multiplication des initiatives sur le territoire.** Une étape de mobilisation est donc essentielle dans l'optique de créer une véritable adhésion des structures publiques, associatives et privées agissant dans le domaine des déchets, des partenaires institutionnels (chambres de commerce, des métiers, d'agriculture, syndicats interprofessionnels, services de l'Etat, collectivités...) mais aussi de l'ensemble des autres acteurs qui potentiellement peuvent agir sur l'évitement des déchets (citoyens, associations de protection de l'environnement, de jardiniers, centres socio-culturels, grandes surfaces et petits commerces alimentaires, structures d'éducation à l'environnement, établissements agissants dans le domaine du prêt ou de la location, entreprises de réparation...).

La réunion de lancement en CCES de décembre 2020, conviant les partenaires potentiels, a permis une première étape d'information et de sensibilisation à la prévention des déchets. Les acteurs volontaires ont ensuite été mobilisés par le biais **d'ateliers thématiques** qui se sont également déroulés en février-mars 2021. Les thématiques abordées étaient :

- **Eco-consommation et sensibilisation au cours des manifestations**
- **Promotion du réemploi et de la réparation**
- **Réduction des déchets verts et alimentaires**
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire**



Une vingtaine de personnes ont contribué aux ateliers, majoritairement des représentants et des habitants de la CC Médoc Estuaire. Ces ateliers ont été riches d'échanges et ont permis de faire émerger de nombreuses actions, intégrées au futur Programme Local de Prévention des déchets.

Un « préprogramme » regroupant l'ensemble des actions a été établi à la suite de ces ateliers. Au total, **53 propositions d'actions** sont ressorties :

Propositions
Consommer local, valoriser les filières courtes
Mise en place de consignes pour la restauration et portage des repas
Favoriser les achats de seconde main, le troc
Sensibilisation en milieu scolaire
Réduction des fractions hygiéniques
Fourniture de gourdes réutilisables
Création d'un label d'eco-exemplarité pour les établissements publics
Ateliers de fabrication de produits cosmétiques / d'entretien
Distribution de matériels de sensibilisation
Affichage homogène d'une manifestation à l'autre pour présenter les actions de prévention
Faire appel à des organismes qui proposeraient une animation pour illustrer le thème prévention de la manifestation
Sensibilisation associée à l'espace restauration des manifestations
Boîte à outils méthodo rendu obligatoire pour les manifestations
Favoriser la restauration développement durable
Mettre en place des points d'eau
Gobelets réutilisables non logoté
Bancs de lavages à louer pour que les clients lavent leur vaisselle après repas
Eco-conception des stands et de la communication
Conditionner les subventions au respect du cahiers des charges
Optimiser le tri des déchets
Mettre en place des toilettes sèches
Créer un annuaire des fournisseurs « éco-responsables » pour informer les organisateurs
Disposer d'un stock de gobelets à prêter aux associations

Propositions
Mise en place d'une zone de gratuité en déchèterie
Stand de réparation devant la déchèterie de manière ponctuelle
Zone spécifique en déchèterie de récupération d'un gisement par un artisan du coin
Réaliser un annuaire des professionnels de la réparation du territoire
Identifier les personnes qui ont besoin de biens pour leur proposer des objets récupérés en zone de gratuité
Création d'une matériauthèque
Développer une application de don de matériaux

Etendre à d'autres communes l'action « un dimanche à Macau » : Un repair'café avec des associations de réparation

Intervention dans des écoles avec des couturières, des réparateurs...

Mise en place d'une recyclerie

Organiser à la rentrée une campagne de récupération / don d'articles sportifs

Propositions

Généraliser la pratique de lombricompostage de Cussac auprès des écoles et RPA du territoire

Opération événement autour du lombricompostage

Sur le modèle de Cussac, développer le lombricompostage partagé sur le domaine public

Développer une stratégie de communication sur l'utilisation du compost

Créer un Ecosite/parcours pédagogique

Don ou achat d'un composteur suite à une formation

Mise à disposition d'un broyeur entre communes

Opérations de broyage partagé sur des journées avec animateur/opérateur

Service à domicile de broyage pour les usagers avec un nombre de passages par an limité

Action sur les cartes et passage (pros et particulier) : identifier et qualifier les gros producteurs de déchets verts en déchèterie

Organiser des ateliers de valorisation des déchets de jardin

Propositions

Développer les applications To Good To Go (ou équivalent) sur le territoire auprès des commerces de bouche et faire connaître ces applications auprès du public

Promouvoir les frigos « solidaires » renommés frigo « anti-gaspi »

Développer des pratiques communes entre les agents communaux des écoles favoriser les échanges entre les personnels de cuisine des communes

Développer des animations intercommunautaires « cuisiner les restes », « faire des courses anti-gaspi »

Proposer une « disco soup » en fin d'événements

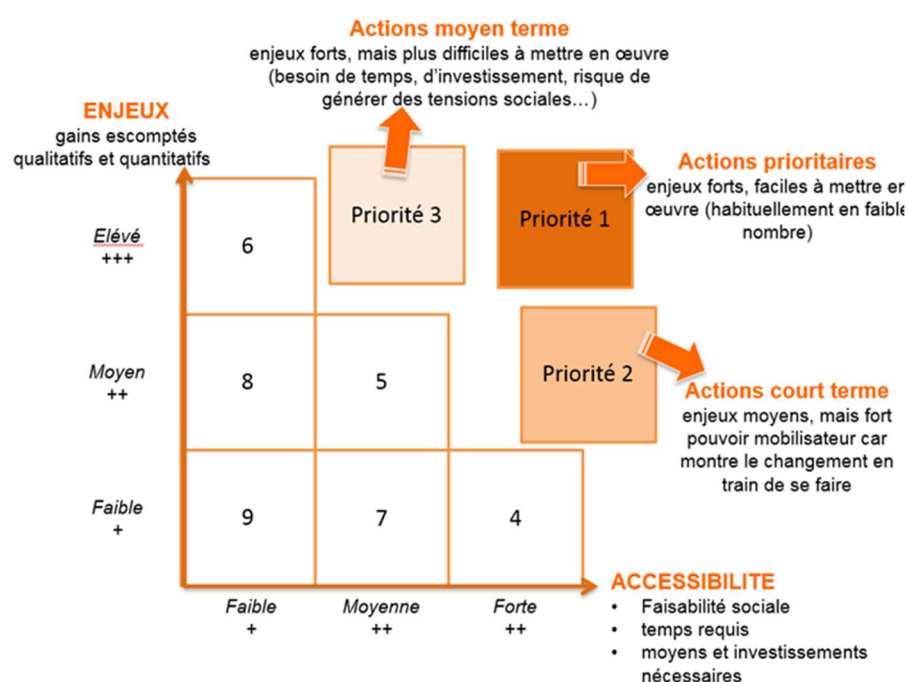
Communication sur les astuces anti-gaspi auprès des ménages

6 Les fiches actions

6.1 Des propositions aux fiches actions

Les 53 actions éventuelles ont été classées selon deux niveaux :

- L'enjeu liée à la mise en place de l'action : son impact sur le gisement, le caractère emblématique
- L'accessibilité de l'action : sa faisabilité et facilité de mise en œuvre par les services de la CCME.



À la suite de cette priorisation, 11 actions présentant une priorité élevée (entre 1 et 3 selon la matrice ci-dessus) ont été sélectionnées pour constituer le programme d'actions de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Le tableau ci-dessous reprend les 11 actions sélectionnées, en fonction de leur priorisation au sein du PLPDMA. Chaque action faisant l'objet de la rédaction d'une fiche action :

N°	Axe stratégique	Nom de l'action
1	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Don ou achat d'un composteur/lombricomposteur à la suite d'une formation
2	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Opérations de broyage partagé sur des journées avec animateur / opérateur
3	Augmenter la durée de vie des produits	Mise en place d'une zone de gratuité en déchèterie
4	Mettre en place et renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation	Campagne de distribution des stop pub
5	Mettre en place et renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation	Création d'un stand mobile lié à la prévention
6	Sensibiliser	Organisation d'ateliers de fabrication de produits cosmétiques / d'entretien, ateliers de réparation
7	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	Organiser des ateliers de valorisation des déchets de jardin
8	Sensibiliser	Poursuite et amplification de la sensibilisation sur la prévention des déchets en milieu scolaire
9	Augmenter la durée de vie des produits	Intervention dans des écoles et ALSH (avec des couturières, des réparateurs)
10	Être Eco-exemplaire	Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets
11	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Développer des pratiques communes entre les agents communaux des écoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Les autres actions, si elles n'ont pas été jugées prioritaires, ne sont pas pour autant écartées et pourront être étudiées annuellement pour venir enrichir le programme.

6.2 Comment lire une fiche action ?

Une fiche action est divisée en plusieurs parties :

- **Une partie générale**, avec le constat issu du diagnostic, le descriptif de l'action et ses objectifs
- **Les sous-actions de la fiche action**, avec le nombre de jours dédiés pour chaque étape par année, ainsi que les moyens matériels (budget prévisionnel) ;
- **Les indicateurs** : indicateurs de réalisation et de participation par année, correspondant aux sous-actions associées ; ces moyens peuvent être complétés, si l'action s'y prête, par un objectif de réduction des déchets ;
- **Les partenaires** : les partenaires et relais pressentis (associations, services internes à la collectivité, entreprises, bailleurs...) sont listés, ainsi que les soutiens attendus : soutien financier, technique (contribution par des connaissances techniques), humain (mise à disposition de personnel) ou matériel (mise à disposition de matériel). Les moyens de communication pour mobiliser ces différents acteurs sont également détaillés.

Les fiches actions peuvent être séparées en 2 catégories :

- Les actions « génératrices d'évitement », qui sont quantifiables
- Les actions « support » qui ne sont pas quantifiables mais qui vont contribuer à la réduction des déchets (sensibilisation, éco-exemplarité...)

Fiche action n° 1 : Don ou achat d'un composteur/lombricomposteur suite à une formation

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
Gisement des déchets verts très important sur le territoire : 195,9 kg/hab/an soit 23 % de déchets évitables						Action pouvant être associée aux actions de broyage et pouvant permettre une forte diminution des déchets évitables du territoire		
Produits ciblés						Zones ciblées		
Déchets verts						Habitants du territoire, déchèterie...		
Taches		Planning (Jr) et budgétisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Recenser les personnes pouvant animer des formations sur le compost / Coût de traitement des déchet vs coût d'un composteur ?	3,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	3,0 j	Association les détritivores, au ras du sol ? Personne ayant mis en place le lombricompostage sur la CCME ?
		300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	
2	Définition des modèles de composteurs et lombricomposteurs. Demande de devis ou marché à bon de commande. Achat de composteurs	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Achat de composteur (40 composteurs par session avec 4 créneaux de formation) 2022 : 2 sessions, 2026 : 12 sessions
		2 693 €	5 386 €	10 771 €	13 464 €	16 157 €	48 470 €	
3	Communication autour du compostage	2,0 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	4,0 j	Graphiste ou service communication ? Prévoir coût du graphisme, impression et création de roll'up
		200 €	50 €	50 €	50 €	50 €	400 €	
4	Lancement des journées de formation	1,0 j	2,0 j	4,0 j	5,0 j	6,0 j	18,0 j	Choisir lieu de formation plus montant de la formation si c'est une association
		200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1 000 €	
5	Don d'un composteur suite à une animation en établissement scolaire	1,5 j	1,5 j	1,5 j	2,0 j	2,5 j	9,0 j	Objectif de 18 établissements équipés en 2026
		251 €	251 €	251 €	335 €	418 €	1 506 €	
Total du plan quinquenal		8,5 j	5,0 j	7,0 j	8,5 j	10,0 j	39,0 j	
		3 644 €	5 887 €	11 272 €	14 049 €	16 825 €	51 676 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de formation	8	16	24	40	48	136	Objectif de 12 sessions par an avec 4 créneaux de formation de 10 personnes par session
Participation	Nombre de foyers repartant avec un composteur	1080	1240	1480	1880	2360	2360	(1000 de 2012 + 10 composteurs par réunion) 15 % des foyers du territoire posséderont un composteur
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	12,7	14,6	17,4	22,1	27,7	94	En 2026, 14% du gisement détourné Méthode de calcul du flux de déchets évités : (Nombre de foyers équipés d'un composteur / Nombre de foyers sur le territoire)*Efficacité de l'action*gisement d'évitement
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Associations						Animations des formations	
2	Société de fabrication de composteur						Fabrication des composteurs	
3	Services techniques des communes						Stockage des composteurs	
4								
5								
Partenaires		Mode de communication					Valorisation des résultats	
		Mise en œuvre de l'action						
1	Associations	Téléphone / mail / réunion /formation					Animations des formations / Internet / Presse locale	
2	Société de fabrication de composteur	Téléphone / mail					Fabrication des composteurs	
3	Services techniques des communes	Téléphone / mail					Service communication	
4								
5								
Remarques / Observations								
Coût exact et proportion de lombricomposteur (45 € ? 50% ?) / Coût de traitement des déchets / Nombre de composteurs ? (Base de 1000)								

Fiche action n° 2 : Opérations de broyage partagé sur des journées (calendrier) avec animateur/opérateur

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
Gisement visé très important sur le territoire : 195,9 kg/hab/an, soit 23%des DMA.						Action pouvant être associée à des actions de compostage et pouvant permettre une grande diminution des biodéchets sur la CCME		
Produits ciblés Déchets verts						Zones ciblées Habitants du territoire / Déchèterie		
Taches		Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Définir les zones où installer la plateforme de broyage en collaboration avec les communes	3,0 j	3,0 j	3,0 j	3,0 j	3,0 j	15,0 j	Travail avec les communes
		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 500 €	
2	Formation des agents techniques à l'utilisation d'un broyeur + demande de devis pour location d'un broyeur ou pour la prestation de broyage	2,0 j	1,5 j	1,5 j	1,5 j	1,5 j	8,0 j	Contacter des entreprises louant des broyeurs
		200 €	150 €	150 €	150 €	150 €	800 €	
3	Organiser un calendrier des opérations de broyage en fonction des apports en déchèteries	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Période avec le plus fort apport de déchets verts
		100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
4	Déterminer la quantité maximale de DV à apporter	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	En fonction du broyeur, de la commune et de la saison
		100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
5	Lancement des opérations de broyage partagé avec campagne de communication avant et après	5,5 j	10,5 j	15,5 j	20,5 j	25,5 j	77,5 j	Information sur le lancement de la campagne (Réseaux sociaux, presse locale...) Inscription des habitants ? Rajouter coût de location de broyeur et le coût d'un graphiste pour les supports de communication
		1 100 €	2 100 €	3 100 €	4 100 €	5 100 €	15 500 €	
Total du plan quinquenal		12,5 j 1 800 €	17,0 j 2 750 €	22,0 j 3 750 €	27,0 j 4 750 €	32,0 j 5 750 €	110,5 j 18 800 €	Rajouter la location du broyeur
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre d'opérations de broyage organisées	5	10	15	20	25	75	Objectif 2,5 broyage partagé par an par communes
Participation	Pourcentage de foyers participants aux ateliers	2,5%	5,0%	7,5%	10,0%	12,5%	12,5%	
	Nombre de foyers participants	353	705	1058	1410	1763	5288	
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	1,4	2,8	4,1	5,5	6,9	20,7	Potentiel de réduction de 4 % des DMA évitables Méthode de calcul : (Nombre de foyers participants * Nombre d'habitants par foyer * taux de branche * efficacité de l'action * gisement évité)/Nombre d'habitants
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Services techniques et administratifs de						SICTOM Sud Gironde / Bordeaux Métropole	
2	Collectivités ayant déjà effectué ces opérations							
3	Entreprise de location de broyeur ou de broyage							
4								
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action					Valorisation des résultats	
1	Services techniques et administratifs de la CdC ? Des communes ?	Téléphone, mail, réunion					Communication interne, presse locale, internet collectivité	
2	Collectivités ayant déjà effectué ces opérations	Téléphone, mail						
3	Entreprise de broyage	Téléphone, mail					Internet réseaux sociaux de l'entreprise	
4								
5								
Remarques / Observations								
Location de broyeur et agents techniques à former ou prestation de broyage ?								

Fiche action n° 3 : Mise en place d'une zone de gratuité en déchèterie

Objectifs et descriptifs de l'action							Intérêt de l'action	
Les objets (textiles, jouets, mobilier) pouvant faire l'objet d'une action de réemploi ou réutilisation, représentent environ 30,1 kg/hab dans les déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères + déchèteries).							Faciliter et promouvoir les dons et les échanges pour favoriser le réemploi et la réutilisation	
Produits ciblés							Zones ciblées	
Objets, livres, jouets...							Déchèterie	

Taches	Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
	2022	2023	2024	2025	2026		
1 Etudier la faisabilité d'implantation d'une zone de gratuité en déchèterie	5,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	5,0 j	Renseignement auprès de collectivités ayant mis en place des zone de gratuité, discussion avec le prestataire ayant en gestion la déchèterie
	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	500 €	
2 Identifier les acteurs de cette zone de gratuité	3,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	3,0 j	Association de l'économie sociale et solidaire / Responsables de déchèteries
3 Achat et aménagement d'un conteneur maritime	2,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	2,0 j	Coût du conteneur, aménagement intérieur et signalétique
4 Communication autour de la zone de gratuité	1,0 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	3,0 j	Communiquer auprès des usagers : affichage, presse, site (Graphiste / Service communication ?)
	100 €	50 €	50 €	50 €	50 €	300,0 €	
5 Entretien du conteneur	26,0 j	52,0 j	52,0 j	52,0 j	52,0 j	234,0 j	
	2 600 €	5 200 €	5 200 €	5 200 €	5 200 €	23 400 €	
Total du plan quinquenal	37,0 j	52,5 j	52,5 j	52,5 j	52,5 j	247,0 j	
	11 700 €	5 250 €	5 250 €	5 250 €	5 250 €	32 700 €	

Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Participation	Nombre de foyers ayant utilisé la zone de gratuité	200	400	600	800	1000	3000	Objectif de 10% des foyers par an
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	0,40	0,8	1,2	1,6	2,0	2,87	8% des objets réemployables détournés par an Méthode de calculs : (Nombre de foyers ayant utilisés la zone de gratuité/Nombre d'habitants)*gisement évité*Nombre d'habitants par foyer

Partenaires	Nature du partenariat					Remarques
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre	
1 Associations (Emmaus, Secours populaire...)						
2 Service Déchèterie de la CCME / Suez						
3 ADEME						Demande de la possibilité de subvention
4 Service communication CCME						
5						

Mode de communication		
Partenaires	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
1 Associations	Téléphone, Mail, réunion	Internet, Presse locale
2 Service Déchèterie de la CCME	Téléphone, Mail, réunion	Communication Interne Internet
3 ADEME	Téléphone, mail, réunion	
4		
5		

Remarques / Observations
Voir avec Suez pour ajout de la gestion de cette zone de gratuité au contrat? Si oui, à quel prix ? Envisager le recrutement d'une personne ?

Fiche action n°4: Campagne de distribution des stop pub

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
Le gisement de déchets pouvant être évités par une action Stop-pub représente 1 % du gisement de déchets ménagers et assimilés, soit 6,9 kg/hab/an.						Promouvoir et étendre l'utilisation du Stop-pub afin de limiter la distribution de flyers et publicités souvent jetés.		
Produits ciblés						Zones ciblées		
Flyers, Brochure publicités						Ensemble des boîtes aux lettres		
Taches		Planning (Jr) et budgetisation (€)				Total	Remarques	
		2022	2023	2024	2025			2026
1	Etablir des partenariats avec les bailleurs, agences immobilières, syndicats de co-propriété...	3,0 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	5,0 j	Réunion d'informations, explication des enjeux.
		300 €	50 €	50 €	50 €	50 €	500 €	
2	Suivi de l'efficacité des stop-pub existants	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	2,5 j	Comptage par les personnes distribuant la publicité (prestation de service) / Enquête de satisfaction
		50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	250 €	
3	Promotion et diffusion de l'autocollant Stop-Pub	2,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	6,0 j	Diversifier les moyens d'obtention du Stop-Pub : Manifestation, bailleurs...
		200 €	100 €	100 €	100 €	100 €	600 €	
Total du plan quinquenal		5,5 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	13,5 j	
		550 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1 350 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Enquête de satisfaction (dématérialisée) pour les nouveaux Stop-Pub	525	630	735	840	945	3675	
Participation	% de logements équipés d'un Stop-Pub	15%	18%	21%	24%	27%	27%	
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de publicités détournées des DMA en kg/hab/an	0,9	1,1	1,3	1,5	1,7	6,5	25% des publicités détournées du gisement Méthode de calcul : Pourcentage de logements équipés de stop-pub*gisement évité*efficacité action
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Bailleurs, agences immobilières							Promotion, distribution
2	Commerces de proximité							Distribution
3	Distributeurs de presse locale							Promotion
4	Communes							Distribution
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action				Valorisation des résultats		
1	Bailleurs, agences immobilières	Réunion d'information, mail, téléphone				Site internet		
2	Commerces de proximité	Mail, téléphone, courriers				Site internet		
3	Distributeurs de presse locale	Mail, Téléphone				Site internet, presse locale		
4	Communes	Réunion, courriers, téléphone				Site internet, presse locale		
5								
Remarques / Observations								
Budgetiser le coût d'impression des stop-pub, la distribution et le comptage par le prestataire distribuant l'information de la collectivité.								

Fiche action n°5 : Création d'un stand mobile lié à la prévention

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
83 % des habitants ne travaillent pas sur le territoire : Important de les informer sur l'existence de produits "zéro déchets"						Utiliser des manifestations pour promouvoir du matériel eco-responsable et sensibiliser les usagers		
Produits ciblés						Zones ciblées		
Tous						Manifestations		
Taches		Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Identifier les manifestations pouvant servir de levier à cette action	1,0 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	3,0 j	Médocaine VTT / Comité des fêtes / Ecole (Kermesse) / Accueil des nouveaux
		100 €	50 €	50 €	50 €	50 €	300 €	
2	Sélectionner les équipements et le matériel de sensibilisation	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Réunion avec les associations : Stop-Pub ? Composteurs ? Gourdes ? Rollu'up, affichage
		100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
3	des équipements et du matériel de sensi	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	2,5 j	Réunion pour déterminer le budget alloué à cet action
		50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	250 €	
4	Distribution du matériel lors de manifestation	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Etre présent sur une manifestation pour distribuer le matériel de sensibilisation. Définir le coût pour animation par association et/ou service civique.
		100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
Total du plan quinquenal		2,5 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	10,5 j	
		350 €	300 €	300 €	300 €	300 €	1 550 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	1	1	1	1	1	5	1 réunion avec tous les organisateurs de manifestations présents
	Nombre de manifestation	1	2	3	4	5	15	
Participation	Nombre de foyer	50	100	150	200	250	750	6% des foyers sont "sensibilisés"
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Sensibilisation Inquantifiable						Dépend du produit choisi (si composteur 0 + élevé mais + cher), mais évènements de sensibilisation difficilement quantifiable
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Associations							Médocaine VTT
2	Comité des fêtes							Comité des fêtes de chaque communes
3	Etablissement scolaires							Syndicat des parents d'élèves
4	Communes							Accueil des nouveaux arrivants
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action					Valorisation des résultats	
1	Associations	Téléphone, mail, réunion					Internet, Presse locale	
2	Communes	Téléphone, mail, réunion					Internet, Presse locale	
3	Etablissements scolaires	Téléphone, mail, réunion					Internet, Presse locale	
4	Communes	Téléphone, mail, réunion					Internet, Presse locale	
5								
Remarques / Observations								

Fiche action n°6 : Organisation d'ateliers de fabrication de produits cosmétiques/d'entretien, ateliers de réparation

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
Organiser des ateliers permettant de sensibiliser les habitants du territoire à la fabrication de produits de cosmétiques/d'entretien, mais également à la réparation. Cette action peut avoir un impact sur un gisement correspondant à 153,6 kg/hab/an (Réduction des emballages / Réemploi)						Action conviviale, existant déjà sur le territoire, permettant de donner une visibilité perenne aux acteurs de la réparation et du zero waste sur le territoire.		
Produits ciblés						Zones / Populations ciblées		
Emballages / Objets réemployables						Salle des fêtes / Tous types d'usagers		
Taches		Planning (Jr) et budgétisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Recenser les acteurs pouvant intervenir sur des actions spécifiques (matrice acteur/actions) et organiser des rencontres-formations pour des échanges de compétences entre acteurs	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Associations ayant un savoir-faire zéro-déchets / réparation pouvant former d'autres associations (Zero-waste ?) Revoir budget avec associations
		100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
2	Préparation des ateliers	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Définition du thème, lieu, matériel
3	Communiquer autour de ces évènements	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	Communiquer pour que les habitants viennent à ces évènements
		0,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	4,0 j	
4	Organisation des évènements	0 €	100 €	100 €	100 €	100 €	400 €	Trouver les endroits adaptés (marchés ? Déchèteries ? Salles des fêtes ?)
		2,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	4,0 j	12,0 j	
		200 €	200 €	200 €	200 €	400 €	1 200 €	Budgetiser matériels, associations, agents techniques...
Total du plan quinquenal		4,0 j	5,0 j	5,0 j	5,0 j	7,0 j	26,0 j	
		400 €	500 €	500 €	500 €	700 €	2 600 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	1	1	1	1	1	5	Augmenter le nombre d'intervenants par atelier
	Nombre d'ateliers/visites organisés	1	1	1	1	2	6	
Participation	Nombres de participants aux ateliers	30	30	60	90	120	330	Demander à Macau le nombre de participants lors des "Dimances à Macau"
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Sensibilisation : Inquantifiable					0	
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Associations de réparation						Emmaüs, Nadg R.Déco, Repair café, lycée professionnel et cfa à proximité du territoire	
2	Association "Zero-Déchets"						Zero-Waste Bordeaux...	
3	Comités des fêtes des communes						Communes dans le but d'organiser ces évènements (bénévoles disponisble pour éviter de solliciter des agents techniques) + organisation (salle, matériel)	
4								
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action					Valorisation des résultats	
1	Associations de réparation	Réunion, mail, internet					Internet, Presse locale	
2	Association "Zero-Déchets"	Réunion, mail, internet					Internet, Presse locale	
3	Comité des fêtes des communes	Entretien téléphonique					Internet, Presse locale	
4								
5								
Remarques / Observations								
Revoir Budget avec associations								

Fiche action n° 7 : Organiser des ateliers de valorisation des déchets de jardin

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
Gisement des déchets verts très important sur le territoire : 195,9 kg/hab/an soit 23 % de déchets évitables						Action pouvant mettre en avant les actions de compostage et de broyage menées en parallèle		
Produits ciblés						Zones ciblées		
Déchets verts						Habitants du territoire, déchèterie...		
Taches		Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Recensement d'association pour animer les ateliers et de lieu d'organisation	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Ecoacteurs en Médoc ? Horticulteurs ? Auras du sol ?
		100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
2	Campagne de communication	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	2,5 j	Graphiste ou service de com ? Lien avec les autres actions de compostage ?
		50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	250 €	
3	Lancement des ateliers de valorisation	3,0 j	4,0 j	5,0 j	6,0 j	7,0 j	25,0 j	Activité en plein air ? Voir le prix d'une association pour ce type de prestation)
		300 €	400 €	500 €	600 €	700 €	2500,0 j	
Total du plan quinquenal		4,5 j	5,5 j	6,5 j	7,5 j	8,5 j	32,5 j	
		450 €	550 €	650 €	750 €	850 €	3 250 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	3	4	5	6	7	25	
Participation	Nombres de participants aux ateliers	30	40	50	60	70	250	
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Sensibilisation : inquantifiable						
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Associations / Horticulteurs						Atelier des fleurs / Arsac au naturel environnement	
2	Services administratifs et techniques des communes						Services espace vert / communication	
3								
4								
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action				Valorisation des résultats		
1	Associations / Horticulteurs	Téléphone, mail, réunion				Internet, Presse locale		
2	Services administratifs et techniques des communes	Téléphone, mail, réunion				Communication interne, site internet		
3								
4								
5								
Remarques / Observations								
Coût et lieu de formation à définir								

Fiche action n°8 : Poursuite et amplification de la sensibilisation sur la prévention des déchets en milieu scolaire

Objectifs et descriptifs de l'action							Intérêt de l'action	
Augmenter la sensibilisation des enfants/adolescents en milieu scolaire. Effectivement, cette tranche d'âge est relativement importante sur le territoire. De plus, plusieurs animations sont déjà menées chaque année.							Renforcer la sensibilisation en milieu scolaire (écoles primaires et collèges)	
Produits ciblés							Zones ciblées	
Tous							Ecoles, Collège	
	Taches	Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Obtenir des informations, auprès d'associations, bibliographie, sur l'établissement d'un nouveau module	5,0 j 500 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	7,0 j 700 €	Ecole
2	Rencontres avec les responsables d'écoles	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	2,5 j 250 €	1 entretien par an
3	Organisation de ces évènements de sensibilisation	5,0 j 500 €	7,5 j 750 €	10,0 j 1 000 €	12,5 j 1 250 €	15,0 j 1 500 €	50,0 j 5 000 €	Cycle 3 et Collège
4	Recevoir les retours d'expériences des enfants/adolescents ayant participé à	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	0,5 j 50 €	2,5 j 250 €	Retours d'expérience, chaque année, pour se perfectionner
5	Temps consacrés aux autres modules sur la prévention des déchets	5,0 j 500 €	5,0 j 500 €	5,0 j 500 €	5,0 j 500 €	5,0 j 500 €	25 j 2 500 €	
Total du plan quinquenal		16,0 j 1 600 €	14,0 j 1 400 €	16,5 j 1 650 €	19,0 j 1 900 €	21,5 j 2 150 €	87,0 j 8 700 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	1	1	1	1	1	5	
	Nombre d'ateliers organisés	20	25	30	35	40	150	
Participation	Nombre de personnes de la population 9-14 ayant participé	500	625	750	875	1000	3750	1000 élèves sensibilisés par an (en plus de ce qui est déjà fait actuellement)
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Sensibilisation : Inquantifiable					0	
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Etablissements scolaires							
2								
3								
4								
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action					Valorisation des résultats	
1	Etablissements scolaires	Téléphone, réunion, mail, courriers					Internet, Presse locale	
2								
3								
4								
5								
Remarques / Observations								
Recrutement d'un agent de prévention en plus en 2024 ?								

Fiche action n° 9 : Intervention dans des écoles et ALSH (avec des couturières, des réparateurs...)

Objectifs et descriptifs de l'action							Intérêt de l'action	
Les objets (textiles, jouets, mobilier) pouvant faire l'objet d'une action de réemploi ou réutilisation, représentent environ 30,1 kg/hab dans les déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères + déchèteries).							Sensibiliser les enfants au réemploi et à la réutilisation permettrait d'avoir un impact sur la prévention des déchets du territoire sur le long terme	
Produits ciblés							Zones ciblées	
Textiles, jouets, mobiliers...							Etablissements scolaires	

Taches	Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
	2022	2023	2024	2025	2026		
1 Identifier les établissements et les associations susceptibles de s'investir dans cette action	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Ecoles / ALSH
	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
2 Mettre en place les ateliers de sensibilisation	1,0 j	2,0 j	3,0 j	4,0 j	5,0 j	15,0 j	Calendrier d'intervention et rajouter le budget de l'intervention
	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €	1 500 €	
Total du plan quinquenal	2,0 j	3,0 j	4,0 j	5,0 j	6,0 j	20,0 j	
	200 €	300 €	400 €	500 €	600 €	2 000 €	

Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	1	1	1	1	1	5	
	Nombre d'ateliers/visites organisés	1	2	3	4	5	15	Objectif de 5 ateliers par an
Participation	Nombres de participants aux réunions de présentation	20	40	60	80	100	100	
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Sensibilisation : inquantifiable						

Partenaires	Nature du partenariat					Remarques
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre	
1 Associations						
2 Etablissements scolaires / ALSH						
3						
4						
5						

Mode de communication		
Partenaires	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
1 Associations	Téléphone, mail, réunion	Internet, Presse locale
2 Etablissements scolaires / ALSH	Téléphone, mail, réunion	Internet, Presse locale
3		
4		
5		

Remarques / Observations
Budget asso ou entreprise

Fiche action n° 10 : Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets

Objectifs et descriptifs de l'action						Intérêt de l'action		
Informier les agents sur les enjeux de réduction des déchets spécifiques et des alternatives existantes, de façon ciblée suivant les services						L'éco-exemplarité est un levier important pour afficher la volonté de Médoc Estuaire de s'engager dans une démarche de prévention		
Produits ciblés						Zones ciblées		
Tous						Administrations publiques		
Taches		Planning (Jr) et budgétisation (€)					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
1	Sensibiliser les acteurs sur des réunions thématiques spécifiques	1,0 j	1,5 j	2,0 j	2,5 j	3,0 j	10,0 j	Intervention d'associations / Réunion sur le gaspillage au bureau (première réunion avec la CdC)
		100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	1 000 €	
2	Organiser des animations/visites de site pour promouvoir des actions de prévention concrètes	0,0 j	1,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	7,0 j	Visite de centre de tri / Fabrication de produit d'entretien / Animation sur la réduction des emballages ?
		0 €	100 €	200 €	200 €	200 €	700 €	
3	Communication auprès des communes et usagers concernant la réalisaiton d'ateliers/visites	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	0,5 j	2,5 j	Rendre visible cette sensibilisation au sein des services et des collectivités
		50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	250 €	
4	Lancer une expérimentation témoin au sein de la collectivité et diffuser les retours d'expérience (réduction des jetables et produits d'entretien plus écologiques)	0,0 j	1,0 j	1,0 j	2,0 j	5,0 j	9,0 j	Semaine Zero-Gaspillage / Challenge Zero Déchet / Fabrication produits d'entretien...
		0 €	100 €	100 €	200 €	500 €	900 €	
Total du plan quinquenal		1,5 j	4,0 j	5,5 j	7,0 j	10,5 j	28,5 j	
		150 €	400 €	550 €	700 €	1 050 €	2 850 €	
Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	1	2	3	4	5	15	Objectif : 5 réunions dans l'année
	Nombre d'ateliers/visites organisés	0	1	2	2	2	7	Objectif : 1 visite/atelier par semestre
Participation	Nombres de participants aux ateliers	10%	15%	20%	25%	30%	30%	30 % des acteurs administratifs visés
	Nombres de participants aux réunions de présentation	5%	5%	5%	10%	15%	15%	
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Sensibilisation : Inquantifiable					0	
Partenaires		Nature du partenariat					Remarques	
		Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre		
1	Associations						Zero Waste, CREPACQ...	
2	Services administratifs et techniques des communes						Services participants à cette sensibilisation	
3	Veolia / Brangeon / Suez						Centre de tri à visiter	
4								
5								
Mode de communication								
Partenaires		Mise en œuvre de l'action					Valorisation des résultats	
1	Associations	Téléphone, mail, réunion					Internet	
2	Services administratifs et techniques des communes	Téléphone, mail, réunion					Communication interne, Presse locale, Internet	
3	Veolia / Brangeon / Suez	Téléphone, mail					Internet de la société, réseaux sociaux	
4								
5								
Remarques / Observations								

Fiche action n°11 : Développer des pratiques communes entre les agents communaux des écoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Objectifs et descriptifs de l'action	Intérêt de l'action
Permettre une communication plus importante entre les personnels de cuisine des écoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Le gisement lié au gaspillage alimentaire correspond à 57,8 kg/hab/an, soit 25 % des ordures ménagères du territoire ou 7% des déchets ménagers et assimilés	Sensibiliser le personnel de restauration des cantines collectives de la CCME afin de diminuer le gaspillage alimentaire. Enjeux important et action relativement accessible

Produits ciblés	Zones ciblées
Biodéchets alimentaires	Restauration collectives d'établissements scolaires

Tâches	Planning (Jr) et budgetisation (€)					Total	Remarques
	2022	2023	2024	2025	2026		
1 Recenser les personnes voulant développer cette action pour former un groupe de travail	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	1,0 j	5,0 j	Cuisiniers / Personnels de service, essayer de recenser un maximum de personnes
	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	500 €	
2 Organiser des réunions de discussion avec ce groupe de travail	2,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	2,0 j	10,0 j	Réunions animées par l'animateur du PLP (associations ?) Budget pour personnel de cuisine (temps passé, déplacement)
	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	1 000 €	
3 Mettre en place des actions suite à ces réunions	1,0 j	1,5 j	2,0 j	3,0 j	4,0 j	11,5 j	Rédaction d'un "mini plan d'action" de lutte contre le gaspillage alimentaire / Budget personnel de cuisine / Budget asso, budget matériel
	100 €	150 €	200 €	300 €	400 €	1 150 €	
4 Pesée du GA par le personnel avant / Après pour mesurer l'impact de cette action	2,0 j	3,0 j	4,0 j	5,0 j	6,0 j	20,0 j	Mini formation à des pesées fines par une personne de la CC / ou un organisme privé (Verdicité ?)
	200 €	300 €	400 €	500 €	600 €	2 000 €	
Total du plan quinquenal	6,0 j	7,5 j	9,0 j	11,0 j	13,0 j	46,5 j	
	600 €	750 €	900 €	1 100 €	1 300 €	4 650 €	

Type d'indicateurs	Indicateur	Objectif prévisionnel					Total	Remarques
		2022	2023	2024	2025	2026		
Réalisation	Nombre de réunions thématiques organisées	2	2	2	2	2	10	
Participation	Nombre d'action mise en place en cumulé	2	3	4	5	6	6	
	Nombre de pesée de GA effectuées	2	4	6	8	10	30	
Flux de déchets évités	Quantité annuelle cumulée de produits divers détournés des DMA en kg/hab/an	Pas de données sur le GA en cuisine collective : à déterminer						

Partenaires	Nature du partenariat					Remarques
	Financier	Technique	Humain	Matériel	Autre	
1 Cuisine des établissements scolaires						Crepacq, Zero-waste, ecoacteurs en médoc
2 Associations						
3						
4						
5						

Mode de communication		
Partenaires	Mise en œuvre de l'action	Valorisation des résultats
1 Services administratifs et techniques des	Téléphone, mail, courrier	Communication interne
2 Associations	Téléphone, mail	Internet, Presse locale
3		
4		
5		

Remarques / Observations
Budget d'intervention d'une association ou entreprise non pris en compte

6.3 Synthèse des objectifs de réduction et des moyens humains alloués au PLPDMA de Médoc Estuaire

Si certaines actions sont difficilement quantifiables en termes d'objectifs de réduction chiffrés (actions liées à la sensibilisation notamment), d'autres actions permettent de déterminer des objectifs de réduction à 2026 pour la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Actions		Quantités annuelles évitées prévisionnelles (kg/hab/an)				
		2022	2023	2024	2025	2026
1	Don ou achat d'un composteur / lombricomposteur à la suite d'une formation	12,7	14,6	17,4	22,1	27,7
2	Opérations de broyage partagé sur des journées (calendrier) avec animateur/opérateur	1,4	2,8	4,1	5,5	6,9
3	Mise en place d'une zone de gratuité en déchèterie	0,4	0,8	1,2	1,6	2,0
4	Campagne de distribution des stop pub	0,9	1,1	1,3	1,5	1,7
TOTAL		15,4	19,2	24,0	30,7	38,3

Objectif de réduction des DMA -1,8% -2,2% -2,8% -3,5% -4,4%

Complété par la pluralité des actions de sensibilisation, la CCME se fixe d'atteindre les -5% de réduction des DMA sur son territoire, soit plus de 40 kg/hab/an évités à terme.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des coûts humains et financiers devant être mis à disposition par Médoc Estuaire pour le bon déroulement de ce PLPDMA.

Synthèse des fiches actions

Tarif de l'animateur du PLP à la journée		100 €					
Axe ADEME		Planning et budget prévisionnel					Total du plan quinquenal
		2022	2023	2024	2025	2026	
1	Etre Eco-exemplaire	1,5 j	4,0 j	5,5 j	7,0 j	10,5 j	28,5 j
		150,0 €	400,0 €	550,0 €	700,0 €	1 050,0 €	2 850 €
2	Sensibiliser	20,0 j	19,0 j	21,5 j	24,0 j	28,5 j	113,0 j
		2 000,0 €	1 900,0 €	2 150,0 €	2 400,0 €	2 850,0 €	11 300 €
3	Utiliser les instruments économiques	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j	0,0 j
		0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0,0 €	0 €
4	Lutter contre le gaspillage alimentaire	6,0 j	7,5 j	9,0 j	11,0 j	13,0 j	46,5 j
		600,0 €	750,0 €	900,0 €	1 100,0 €	1 300,0 €	4 650 €
5	Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	25,5 j	27,5 j	35,5 j	43,0 j	50,5 j	182,0 j
		5 894 €	9 187 €	15 672 €	19 549 €	23 425 €	73 726 €
6	Augmenter la durée de vie des produits	39,0 j	55,5 j	56,5 j	57,5 j	58,5 j	267,0 j
		11 900,0 €	5 550,0 €	5 650,0 €	5 750,0 €	5 850,0 €	34 700 €
7	Mettre en place et renforcer des actions emblématiques	8,0 j	4,0 j	4,0 j	4,0 j	4,0 j	24,0 j
		900,0 €	500,0 €	500,0 €	500,0 €	500,0 €	2 900 €
Total		100,0 j	117,5 j	132,0 j	146,5 j	165,0 j	661,0 j
		21 444 €	18 287 €	25 422 €	29 999 €	34 975 €	130 126 €
Remarques et observations							
Location de broyeurs, intervention d'association, achat de matériel de sensibilisation non pris en compte dans cette synthèse.							

7 Mise en œuvre du PLPDMA

Après l'année 2021 de construction, le planning de déploiement des actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

n°	Nom action	2022				2023				2024				2025				2026			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Don ou achat d'un composteur/lombricomposteur suite à une formation																				
2	Opérations de broyage partagé sur des journées (calendrier) avec animateur/opérateur																				
3	Mise en place d'une zone de gratuité en déchèterie																				
4	Campagne de distribution des stop pub																				
5	Création d'un stand mobile lié à la prévention																				
6	Organisation d'ateliers de fabrication de produits cosmétiques/d'entretien, ateliers de réparation																				
7	Organiser des ateliers de valorisation des déchets de jardin																				
8	Poursuite et amplification de la sensibilisation sur la prévention des déchets en milieu scolaire																				
9	Intervention dans des écoles et ALSH (avec des couturières, des réparateurs...)																				
10	Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets																				
11	Développer des pratiques communes entre les agents communaux des écoles pour lutter contre le gaspillage alimentaire																				

Lancement

Réalisation

8 Consultation publique

La phase de consultation publique du projet de PLPDMA est une étape obligatoire dans son élaboration (Article R541 – 41 – 24 du Code de l'Environnement). La phase de consultation publique du PLPDMA de la CCME a eu lieu du vendredi 9 juillet 2021 au vendredi 10 septembre 2021. Le PLPDMA était consultable au format numérique à l'adresse internet suivante : www.cc-medoc-estuaire.fr/Consultation-publique-du-projet-de.html, et au format papier au Pôle Technique de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, Avenue de Lesclause, 33 460 ARSAC aux horaires suivants : Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 Mardi et jeudi de 14h à 16h30.

Les remarques et suggestions pouvaient être envoyées par voie électronique à contact@medoc-estuaire.fr avec en objet du mail « Consultation publique PLPDMA » ou sur le registre papier mis à disposition au Pôle technique de la Communauté de Communes.

A la suite de la phase de consultation, aucunes remarques ou suggestions n'ont été apportées.